

19/05/2019

**Hier****Episode constaté et prévu pour le département du Nord.****Episode constaté, non prévu pour les départements du Pas-de-Calais et de la Somme.****Pas d'épisode pour l'Aisne et l'Oise****Aujourd'hui et demain****Episode prévu pour le département du Nord.****Pas d'épisode pour les autres départements des Hauts-de-France.**

Avant-hier

17/05/2019

**Hier****18/05/2019**

Aujourd'hui




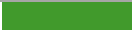
19/05/2019

Demain

20/05/2019

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
		<b>50</b>		Nord	<b>50</b>		<b>50</b>	
		<b>50</b>		Pas-de-Calais				
		<b>50</b>		Somme				
				Aisne				
				Oise				

**Légende**

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

$\mu\text{g}/\text{m}^3$  Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

**1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation** --> des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

**2<sup>ème</sup> niveau : alerte** --> en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1<sup>er</sup> niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

**PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

**Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.**

**Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme ont été concernés hier par cet épisode de pollution.**

**Cet épisode de pollution s'explique par une masse d'air polluée et en stagnation sur le nord-ouest de la région, ainsi qu'une formation de poussières en suspension secondaires.**

**Au vu des conditions météorologiques (vents faibles de secteur Nord) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de poussières en suspension (PM10) devraient rester stables sur le Nord et devraient amorcer une baisse sur le reste de la région.**

**Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée**

[www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr)

06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)

06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)

[S'abonner gratuitement aux alertes](#)

**Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données.**

**Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.**